

Projet FORCE – Dispositif régional d’expertise sur la gouvernance financière

**Fiche de poste**

**Expert(e) technique en gestion fiscale – Expert(e) résident(e) long terme**

**PROJET :**

Nom du projet : **Projet FORCE - Dispositif régional d’expertise sur la gouvernance financière dans la zone UEMOA, la Mauritanie et la Guinée Conakry**

Bailleur : AFD

Agence de mise en œuvre : Expertise France

Bénéficiaires : Administrations des finances des Etats membres de l’UEMOA, de la Mauritanie, de la Guinée Conakry

Durée du recrutement: 24 mois (temps plein)

Emplacement de la mission : Abidjan, Côte d’Ivoire

Intitulé du poste : **Expert(e) technique en gestion fiscale**

Personnes à contacter : [kenza.bennani@expertisefrance.fr](mailto:kenza.bennani@expertisefrance.fr), [carole.devidal@expertisefrance.fr](mailto:carole.devidal@expertisefrance.fr)

Date limite de réponse : **10 octobre 2021**

**PRESENTATION DU PROJET :**

Le projet **FORCE** est une facilité d’assistance technique dans le domaine des finances publiques en soutien aux autorités nationales des pays de la zone UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie dans un premier temps, puis à la zone CEMAC dans un second temps.

Le projet consiste en la constitution d’une équipe pluridisciplinaire d’experts résidents basés à Abidjan et intervenant sur les principales thématiques des finances publiques, à savoir la commande publique, la comptabilité publique, la gestion budgétaire, et la gestion fiscale et douanière.

Cette équipe d’experts interviendra à la demande des autorités afin de réaliser des missions d’assistance technique perlée dans les domaines mentionnés.

**L’objectif général du projet est de faciliter et d’appuyer la préparation et la mise en œuvre des réformes du système de gestion des Finances Publiques dans la zone UEMOA, la Guinée et la Mauritanie**.

La réalisation de l’objectif général passe par la réalisation des 2 objectifs spécifiques suivants :

* Les administrations financières formulent des plans de réforme fondés sur une analyse de la situation de référence et une trajectoire crédible du changement.
* Les administrations financières renforcent leurs capacités de gestion, les outils à leur disposition et leurs partenariats pour la mise en œuvre des réformes.

Pour accompagner les bénéficiaires, les activités ont été structurées en 4 composantes :

Composante 1 : Appui à la programmation et à la gestion budgétaire

Composante 2 : Appui à la mobilisation des ressources intérieures

Composante 3 : Appui à la gestion de la comptabilité publique et au renforcement des corps de contrôle

Composante 4 : Appui à l’amélioration de la commande publique

**L’assistance technique sera mise œuvre par une équipe projet terrain basée à Abidjan composée :**

1. D’un(e) coordinateur(trice) de projet,
2. De 4/5 experts(es) thématiques couvrant toutes les composantes
3. D’un(e) chargé(e) de projet,
4. D’un(e) assistant(e) de projet.

**PRESENTATION DU POSTE :**

Pour la mise en œuvre du projet FORCE, Expertise France recrute un(e) expert(e) technique – résident(e) long terme à Abidjan pour une mission de deux ans.

L’expert(e) technique retenu, sous la supervision du coordinateur (trice) du projet, sera en charge d’assurer la bonne mise en œuvre des activités de la composante 2 « Appui à la mobilisation des ressources intérieures». Il/elle sera chargé(e) de la mise en œuvre de la composante 2 en réalisant les missions techniques dans le champ de la fiscalité. L’objectif de la composante 2 est:

« Les appuis de la plateforme renforcent la capacité des Etats à (i) formuler une politique fiscale et douanière, (ii) établir une base fiscale la plus large possible, (iii) recouvrer les recettes et (iv) lutter contre la fraude fiscale. ».

Il/elle sera amené(e) à travailler de manière rapprochée avec les administrations en charge de la mobilisation des ressources intérieures des pays partenaires et plus directement avec les directions générales des impôts au sein des ministères des Finances.

Les activités s’adapteront aux demandes exprimées par les pays bénéficiaires et à leur contexte spécifique mais pourraient concerner les missions suivantes :

* Revue analytique de la mobilisation des revenus fiscaux (identification de la structure des revenus fiscaux, comparaison aux benchmarks régionaux, analyse des principaux régimes d’imposition : TVA, droits d’accises, IR, IS, fiscalité extractive, analyse quantitative de la performance) ;
* Assistance technique à l’évolution de la politique fiscale (définition de la politique fiscale, élaboration des projets de projets de textes législatifs et réglementaires, renforcement des capacités de prévision fiscale) ;
* Assistance technique à la détermination de l’assiette et à l’élargissement de la base fiscale (détermination des impôts, droits et cotisations, renforcement du cadastre, renforcement du registre des propriétés intellectuelles, fiscalisation de nouveaux secteurs, appui au développement du civisme fiscale) ;
* Appui à l’amélioration du recouvrement (gestion des régies dans l’exercice, mise en place de la télé-déclaration, contrôle fiscal et lutte contre la fraude) ;
* Transparence et redevabilité (transparence vis-à-vis des contribuables, traitement des réclamations et requêtes juridictionnelles, contrôle interne fiscal)

**L’expert(e) devra :**

* + Réaliser les missions d’assistance technique concernant la composante 2 ;
  + Produire les livrables stratégiques pour chacune des missions réalisées ;
  + Réaliser les missions d’élaboration de plans de formation et organisation de la mise en œuvre ;
  + Participer à la rédaction des rapports techniques semestriels ;
  + Appuyer le pilotage des travaux de capitalisation en lien notamment avec le (a) coordinateur(trice) et le/la chargé(e) de projet ;
  + Appuyer les actions de visibilité et de communication du projet en lien notamment avec le/la chargé(e) de projet ;
  + Appuyer le pilotage du dispositif de suivi-évaluation (définition des indicateurs par mission, etc.), en lien notamment avec le(a) coordinateur(trice) et le/la chargé(e) de projet ;

L’expert(e) est placé sous l’autorité du coordinateur(trice) et de la Direction du Département « Gouvernance économique et financière » (GEFI), à laquelle il rend compte.

## DUREE DE LA MISSION, LOCALISATION ET MOYENS MATERIELS

La durée prévisionnelle de la mission est de deux ans.

**L’expert(e)** sera résident à Abidjan en Côte d’Ivoire au sein des bureaux dédiés aux projets d’Expertise France.

Il aura à sa disposition l’équipement adéquat, en informatique, mobilier, téléphone permettant les liaisons internationales, un système de visio-conférence pour les réunions et les formations, avec une ligne Internet.

Il aura accès à une salle de réunion partagée et disposera d’un budget permettant de louer des salles extérieures.

**QUALIFICATIONS ET COMPETENCES**

* Diplôme de l’enseignement supérieur de niveau master ou équivalent dans un domaine pertinent avec la mission et/ou ancien élève d’une école nationale des finances publiques ;
* Expertise confirmée dans le domaine de la gestion fiscale ;
* Goût avéré pour le travail en équipe et en réseau ;
* Sens du relationnel, de la communication ;
* Esprit d’initiative, sens des responsabilités ;
* Sens de l'organisation et de la rigueur ;
* Autonomie, flexibilité et réactivité ;
* Qualités analytiques et esprit de synthèse ;
* Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ;
* Diplomatie et discrétion ;
* Capacité avérée à travailler dans un environnement multiculturel.

**EXPERIENCE PROFRESSIONNELLE :**

* Expérience d’au moins 10 ans en administration fiscale ;
* Expérience dans l’appui aux administrations visant la mise en œuvre des réformes fiscales conformément aux standards internationaux ;
* Expérience en renforcement de capacités, renforcement organisationnel, formations et conduite du changement ;
* Expérience professionnelle réussie souhaitée dans la coopération internationale ou en expatriation dans un des pays du périmètre du projet ou du continent africain.